

Le problème de l'orthographe française dans les grammaires de français à l'usage des Espagnols et dans les dictionnaires bilingues français-espagnol et espagnol-français (XVI^e-XVIII^e siècles)

Manuel BRUÑA CUEVAS
Universidad de Sevilla

Nous allons nous occuper dans cette communication de l'opinion sur le système orthographique français -envisagé dans son ensemble- exprimée dans les ouvrages qui, pendant trois siècles, ont servi d'appui aux Espagnols voulant apprendre la langue française; nous occuper donc de l'image offerte par les grammaires de français à l'usage des Espagnols et par les recueils de dialogues et les dictionnaires bilingues ou plurilingues publiés, les unes et les autres, en Espagne ou ailleurs, au cours des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles¹.

L'examen de notre corpus nous révèle que, depuis le XVI^e siècle, depuis que l'on a commencé à écrire le type d'ouvrage qui nous intéresse, une même vision a été présente avec une force variable selon les périodes: celle d'une langue française dont la principale difficulté -souvent interprétée comme son principal défaut- était de ne pas s'écrire comme elle se prononçait. Cette image, en plus, est presque toujours allée de pair avec la conviction que l'espagnol, à l'inverse du français, possédait un système graphique reflétant d'une façon simple et fidèle la prononciation qu'il était chargé de représenter. Il s'agit là, d'ailleurs, des deux volets, difficilement séparables, d'une seule et même idée; il saute aux

1.- Cette image n'est pas toujours facile à cerner. Comme on le sait, la distinction nette entre la prononciation et la représentation graphique d'une langue a été opérée assez tard dans les grammaires occidentales des langues vivantes. Fréquemment, dans notre corpus, la distinction entre les deux concepts, quoique parfois théoriquement assumée, disparaît dès que les explications particulières commencent. Le chapitre sur la prononciation, qui ouvre d'habitude les grammaires, commence généralement par la présentation de l'alphabet, des lettres donc, non pas des sons, et on y mêle constamment les références à la prononciation et les références à la graphie, de telle façon qu'il n'est pas toujours aisé de savoir si, lorsque l'on affirme, par exemple, que tel ou tel son est compliqué, on parle de l'articulation du son ou de sa représentation graphique. Ce mélange se produit même dans les ouvrages qui contiennent un chapitre «prononciation» et un autre, différent, sur l'orthographe; leur lecture révèle que les deux chapitres sont souvent répétitifs et largement arbitraires en ce qui concerne la répartition des contenus; dans l'un comme dans l'autre, on peut traiter

yeux que le second de ces volets, celui de la simplicité du système graphique espagnol, renforçait le premier, celui de la complication de l'orthographe française, et vice versa. Voici comment elle est exprimée dans l'un de ces dictionnaires polyglottes si chers au XVI^e siècle, le *Vocabulario de quatro lenguas* paru à Louvain en 1558:

Per imparare leggere perfettamenteamente Francese. Bisogna sapere per imparare perfettamenteamente Francese che vi sono molte lettere, lequalle in alcune parole non se pronunciano perfettamenteamente et in alcune niente se pronunciano, percio che ne riesce piu facilitade, breuitade, et suauidade, pur bisogna scriuere le dette lettere per diuersi ragioni che sarebbe troppo longo a racontere. Passaremo donche oltra, et annotaremo alcune regole, per insegnar quando sia bisogno di pronunciarli et quando non.

Ce commentaire en italien est suivi, en français, de douze règles, elles-mêmes suivies, du fait de leur insuffisance manifeste à rendre compte des normes de lecture du français, d'un chapitre intitulé «La maniere d'ortographier en la langue Françoise, plus ample que parauant», dont la présence dans l'ouvrage est ainsi justifiée: «Et à cause que la langue Françoise est difficile à Ortographier, nous vous auons voulu donner l'art d'Ortographier, plus ample que par deuant». Une fois ce nouveau chapitre sur l'orthographe française terminé, c'est le tour de l'orthographe espagnole; le début du chapitre «La maniere d'escripre & de prononçer, la langue Espaignole» contraste vivement avec le commencement du chapitre précédent:

Les Espaignoilz, comme les Latins, escripuent comme ilz parlent, et parlent semblablement côme ilz escriuèt. N'a aussy l'escripiture d'Espaigne nulle contractiõ de voyelles, qu'on appelle synalephe: ou reiectement de lettres, qu'on dict Apostrophe: côme n'a aussy point la latine.

Étant donné que les grammaires et les dictionnaires sont très souvent copiés sur ceux parus précédemment, il n'est pas étonnant de constater que cette présentation des orthographes française et espagnole que nous venons de citer se perpétue -et s'exprime de façon pratiquement littérale- dans le *Vocabulario* français-espagnol de Jacques de Liaño, imprimé à Alcalá de Henares en 1565. Voici la traduction faite par Liaño du *Vocabulario* de Louvain (1558):

Estilo para bien leer y hablar la lengua Francesa. Qvalquiera que perfectamète quisiere hablar y leer la lengua Francesa, ha de saber que no se han de pronunciar ciertas letras en algunos vocablos en ninguna suerte: porque dello se sigue en el hablar y pronunciar mayor breuedad y suauidad. (F. 7v)

aussi bien de la représentation graphique des sons que de leur articulation phonique. Il s'ajoute à tout cela le fait que le terme *orthographe* est souvent pris dans deux sens différents: l'un proche de celui que l'on y attache aujourd'hui, et l'autre faisant exclusivement référence à l'emploi des signes diacritiques et des signes de ponctuation. Étant donné les dimensions de cette communication, nous ferons abstraction du concept large d'orthographe dont nous venons de parler et nous bornerons à dégager les opinions versées dans notre corpus sur l'orthographe française comprise dans le sens qui est le sien de nos jours.

Stile de bien escrire & prononcer la langue Espaignole. La langue Espaignole se escrit comme la latine, Les Espaignolz escriuent comme ilz parlent, et parlent comme ilz escriuent: l'escriture Espaignole na aulcune cōtraction de voyelles, que on appelle synalephe, ou abreuiciō de lettres qu'on dict apostrophe: mais elle est escrite et prononcee comme la latine... (F. 10v)

Ces premiers commentaires du XVI^e siècle sur l'ensemble des orthographe française et espagnole nous suggèrent deux remarques. En ce qui concerne le français, il y est encore perceptible un certain dessein de présenter positivement la dissymétrie entre la façon de l'écrire et la façon de le prononcer. Le fait est d'autant plus notable que, comme les citations précédentes elles-mêmes le montrent, en matière de réflexion linguistique le XVI^e siècle prend généralement pour modèle une langue latine considérée avant tout comme une langue des textes, sa réalisation phonique étant secondaire malgré son emploi courant comme langue parlée dans certains milieux. D'une part, il est donc tout à fait normal qu'aussi bien le *Vocabulario* de Louvain que celui de Liaño considèrent le français écrit comme étant premier par rapport au français parlé: ce n'est pas l'orthographe qui ne reflète pas la prononciation, mais celle-ci qui s'écarte du code écrit en vue d'une réalisation plus douce et plus performante du français parlé. Mais, d'autre part, la meilleure lecture du latin exigeait à l'époque que chacune des lettres écrites fût prononcée et, de ce point de vue, c'est un véritable tour de force que cette justification de l'emploi de lettres muettes en français écrit, avancée par les deux *Vocabularios* en faisant fi du modèle de lecture latin².

Notre seconde remarque a trait à la prétendue correspondance parfaite entre l'espagnol écrit et l'espagnol parlé. Cette coïncidence n'a jamais vraiment existé, mais, s'il y a eu une époque où la dissymétrie a été vraiment importante, c'est précisément au XVI^e siècle, moment où l'espagnol écrit était encore largement étymologisant. Les commentaires du *Vocabulario* de Louvain et ceux de Liaño sur l'espagnol n'ont donc de sens qu'en prenant comme point de repère, encore une fois, le latin. Dès lors, des graphies telles que *Christo*, par exemple, loin d'effaroucher l'homme cultivé du XVI^e siècle, ne pouvaient qu'apparaître à ses yeux comme les plus naturelles, d'autant que leur lecture était aussi la même qu'elles avaient en latin. L'espagnol, par ailleurs, ne présentaient pas les écarts par rapport au latin qui étaient usuels en français. Il n'y avait en espagnol, par exemple, rien de semblable au cas du mot français *eulx*, cumulant deux lettres pour représenter un seul son vocalique -qui, de

2.- Nous croyons, en fait, que la véritable intention des ouvrages dont nous parlons a été d'exalter aussi bien le français que l'espagnol. Celui-ci pouvait l'être par la mise en relief du fait que son orthographe et ses règles de lectures suivaient de près le modèle latin. Cet éloge n'était pas applicable au français. L'évolution phonétique l'avait éloigné de la langue mère beaucoup plus que les autres langues romanes. Une orthographe fortement étymologisante constituait en français le seul moyen de maintenir une apparence de latinité comparable à celle de l'italien ou de l'espagnol écrits. Mais cette orthographe comportait un fort décalage entre le code écrit et le code parlé. Dès lors, le seul moyen de faire l'éloge du français, sans remettre en question le bien-fondé de son système graphique, était -nos auteurs l'ont bien compris- de présenter positivement ce décalage, de le présenter comme le résultat de la recherche d'une prononciation plus douce et performante.

plus, n'existait pas en latin-, et deux autres lettres qui ne correspondaient à rien dans la prononciation sauf dans les chaînes où le mot était situé devant un autre mot commençant par voyelle ou était placé en position finale, le *x* représentant alors, respectivement, les sons (z) et (s). Comparées à celles du français, il est donc compréhensible que les règles de l'orthographe espagnole aient été vues comme plus latines, ce qui ne pouvait constituer qu'une grande vertu pour la mentalité linguistique la plus commune au XVI^e siècle³. Nous croyons, par conséquent, que, dans les ouvrages du XVI^e siècle, l'éloge de l'espagnol écrit a dû être ressenti comme étant plus important que celui adressé au système français. Les commentaires suivants d'Antonio del Corro (1586) nous semblent, en effet, confirmer ce point de vue:

Deuen aduertir los estrangeros que quisieren aprender la lengua Francesa, que entre las letras consonantes de aquella lengua ay vna especie de letras que llaman quies-centes, (quiere dezir) que aunque esten escritas no se deuen pronunciar. Cosa que da ocasion a la lengua Francesa dezir dificil de aprender. Y quita la aficion a las otras naciones de quererla saber y hablar porque es cosa quasi imposible poder ymitar esta dissimulacion de letras, sin auer visto la manera de la quai los Franceses la vsan: en dexarlas de pronunciar, es verdad que la retention de tales letras fue dexada de los antiguos en la escriptura francesa con grande acuerdo y consejo: A fin que claramente cada vno pudiesse ver, de quai lengua descendian las vocales: y que la escriptura mostrasse la uerdadera ethimologia. Pero no obstante esta razon, algunos modernos han querido prouar a quitar esta dificultad, escriuiendo los vocablos en la manera que el vulgo los pronuncia: la quai reformacion si sea buena o no, yo lo dexo al parecer de los doctos del reyno de Fràcia. (PP. 12-13).

Comme on le voit, Antonio del Corro n'a plus recours à la délicatesse de la prononciation pour justifier l'écart entre la langue écrite et la langue parlée; sans vouloir se montrer -étant donné sa condition d'étranger- ouvertement favorable à la réforme de l'orthographe, il ne manque pas de signaler que, telle qu'elle est, celle-ci décourage les étrangers de vouloir apprendre le français. C'est le point de vue du professeur de langue qui désespère de ne pouvoir proposer un ensemble de règles simples à ses élèves.

Mais les opinions d'Antonio del Corro constituent, en quelque sorte, un précédent précoce d'attitudes qui sont plus propres du XVIII^e siècle. En fait, et en ce qui concerne l'orthographe française, la première moitié du XVII^e siècle s'identifiera davantage aux positions du *Vocabulario* de Louvain qu'à celles

3.- Plus tard, lorsque l'espagnol délaissera en grande partie les graphies étymologisantes, on ne saura non plus le lui reprocher, étant donné que le fait sera vu comme une simplification répondant aux critères de raison et de clarté chers aux XVII^e et XVIII^e siècles. À la même époque, les réformes appliquées au français écrit n'atteindront pas la même ampleur qu'en espagnol, ce qui mènera nos grammairiens, comme nous le verrons, parfois à essayer de justifier, mais le plus souvent à condamner, le système orthographique français.

d'Antonio del Corro. Y contribuent aussi bien certaines rééditions d'ouvrages du XVI^e siècle -le *Vocabulario* de Liaño est réédité sans nom d'auteur en 1647; cf. notre note 20- que certains ouvrages nouveaux. Parmi ceux-ci, la grammaire polyglotte de Juan Ángel de Sumarán (1626), par exemple, quoique supprimant toute trace de justification de l'orthographe française du genre de celle qu'on a vue à l'oeuvre dans le *Vocabulario* de 1558, n'adopte pas encore, comme le faisaient les *Reglas* d'Antonio del Corro, les attitudes hostiles du XVIII^e siècle. Aussi lit-on dans son «Aduertimiento para los que dessean aprender ô enseñar la lengua Francesa»:

Quien quiere aprender ô enseñar esta lengua, es menester que tenga vn buen Maestro, que le sepa enseñar la pronunciation, la lectura y reglas, que en esta obra meteremos y que sepa explicar la dicha lengua de palabra en palabra, en su language natural: Porque los Franceses escriben de vna suerte y leen de vn otra y assi como hablan assy tambien leen y pronuncian. (P. 132)

De même, et en ce qui concerne l'espagnol, Sumarán ne fera que répéter, sans plus, l'idée reçue du XVI^e siècle:

Aduertissement à ceux qui desirent apprendre la langue Espagnole.
(...) Tu dois doncques aduertir que les Espagnols escriuent leur langage, comme ils la prononcent, & prononcent comme ils l'escriuent.
(P. 121)

Toutefois, cette vision idéalisée de l'orthographe espagnole ne sera pas partagée par tous les auteurs de la première moitié du XVII^e siècle. Un changement d'attitude à cet égard est nettement perceptible chez César Oudin. Dans son dictionnaire espagnol-français (1607), et «pour esclarir infinies difficultez qui se presentent à la lecture des liures Espagnols», cet auteur inclut un «Aduertissement» qui commence de la façon suivante:

Amis Lecteurs, ayant par vne longue experience, et par la lecture de plusieurs Liures escrits en langue Espagnolle, remarqué vne grande diuersité et incertitude, ou plustost vne vraye confusion en l'ortographe de ladite langue; l'ay pensé qu'il ne seroit hors de propos d'en coter icy quelques particularitez, afin qu'en lisant et rencontrant des differences, on puisse les chercher et trouuer facilement en ce liure.
(Édition de 1616)

Cette déclaration est plutôt surprenante, car elle tranche brutalement avec les vues antérieures sur l'ensemble de l'orthographe espagnole. Ce qui nous surprend, ce n'est pas tellement l'exposition des difficultés orthographiques de l'espagnol de l'époque, dues au flottement dans l'usage de certaines lettres (Oudin s'occupe de trois cas: *b-v*, *ç-z*, *g-j-x*);⁴ c'est plutôt le fait que ces difficultés

4.- Ces flottements orthographiques posaient de sérieux problèmes à l'établissement de l'ordre alphabétique des dictionnaires. Oudin s'occupe de l'orthographe espagnole parce qu'il doit établir un ordre alphabétique pour ses entrées de mots espagnols. Rien que huit ans plus tôt, par contre, le même problème d'instabilité de l'orthographe, mais cette fois de la française, s'était posé à Hornkens, dont le dictionnaire (1599) traduit en espagnol et en latin des entrées données en français: «Tambien es de saber, que la razon porq(ue) se

ne soient pas présentées, à l'instar de ce qu'on fait dans d'autres ouvrages, comme des cas particuliers qui ne sauraient empêcher l'éloge général du système graphique espagnol. Le dictionnaire d'Oudin est en fait, de ce point de vue, un cas unique dans notre corpus; c'est le seul cas de commentaire négatif sans palliatifs sur l'ensemble de l'orthographe espagnole;⁵ ailleurs, soit on se tait là-dessus, et on se limite à une exposition des faits libre de tout jugement; soit, comme nous l'avons dit, lorsqu'on donne son avis sur l'orthographe espagnole en général -non pas sur tel ou tel point particulier-, cet avis est positif et, du reste, toujours à l'avantage de l'espagnol si le commentaire part d'une comparaison entre les systèmes graphiques français et espagnol. En fait, il n'est pas exclu que les déclarations de César Oudin aient paru quelque peu outrées à ses propres contemporains, car elles n'apparaissent plus telles quelles dans les rééditions préparées par son fils Antoine -dans celles que nous avons pu consulter, du moins. Celui-ci retient les explications sur les choix orthographiques opérés dans la première édition du dictionnaire, mais il supprime toute trace de commentaire négatif sur l'ensemble de l'espagnol écrit.

Cependant, et malgré l'adoucissement de la critique opéré par Antoine Oudin, un fait est certain. Après la parution du dictionnaire de César Oudin, on ne retrouvera, avant le XVIII^e siècle, ni de commentaires négatifs sur l'ensemble de l'orthographe française, ni de commentaires laudatifs sur l'ensemble de l'orthographe espagnole, les différents ouvrages se limitant à une exposition objective des règles de chacune des deux langues.⁶ Nous n'excluons pas que le fait soit dû à l'influence exercée par le dictionnaire d'Oudin, devenu d'usage courant, tout au long du XVII^e siècle, aussi bien en France qu'en Espagne.⁷

Les grammaires publiées dans la seconde moitié du XVII^e siècle vont présenter une nouveauté d'importance considérable. Aussi bien la grammaire de Billet (1673) que celle de Jaron (1688) insistent, dans l'explication de certains faits d'orthographe française, sur la concurrence entre une ancienne et une nouvelle

hallará muchos vocablos diuersas vezes iterados, es por la diferencia y diuersidad que ay en la ortographia Francesa, y que no auemos querido vsar de Vide ni Require.» (Version espagnole de la préface; ce commentaire n'apparaît pas dans la version en français de la même préface).

5.- Seul le dictionnaire trilingue paru à Cologne en 1616 présente de la même façon l'orthographe espagnole; mais c'est dû au fait que les explications sur l'espagnol sont tout simplement la transcription littérale des commentaires d'Oudin. Les rééditions de cet ouvrage que nous avons consultées sont sur ce point -contrairement à celles du dictionnaire d'Oudin- identiques à la première.

6.- Les exceptions à cet égard sont représentées par l'ouvrage de Sumarán -mais il s'inscrit, comme nous l'avons dit, dans la lignée des grammaires et des dictionnaires polyglottes du XVI^e siècle- et par la réédition (1647) du *Vocabulario* de Liaño, une oeuvre donc également provenante du XVI^e siècle.

7.- Les remarques d'Oudin sur l'instabilité de l'orthographe espagnole -mais non pas son jugement négatif sur l'ensemble du système- ont été en fait adoptées presque à la lettre par un certain nombre de dictionnaires du XVII^e siècle; cf., déjà en 1617, l'introduction de la partie espagnole du *Vocabularium* de John Minsheu. Le dictionnaire de Sobrino (1705), successeur dans la faveur du public de celui d'Oudin, conservera au XVIII^e siècle, dans ses différentes éditions, les mêmes observations.

orthographes. Le fait est remarquable, car, jusque là, aucune des tentatives de réformer l'orthographe du français n'avait trouvé d'écho dans les ouvrages destinés à l'apprentissage de cette langue par les Espagnols. Avant la grammaire de Billet, l'explication des règles de l'orthographe française était soumise à l'orthodoxie la plus stricte, c'est-à-dire elle décrivait les principes de l'orthographe héritée du moyen français; on peut rencontrer, comme nous l'avons dit, quelques condamnations du système, mais celles-ci ne se traduisent pas dans une pétition de réforme du français écrit.⁸ Billet, par contre, tout en indiquant quelle était l'orthographe traditionnelle, ne manque pas de signaler aussi la possibilité d'une orthographe plus adaptée à la prononciation. Voici ce qu'il dit, par exemple, sur le *s* préconsonantique:

Entre dos vocales (la *s*) nunca se suprime. Pero en medio de diccion, es la dicha *s* la piedra de tropieço de nuestra lengua, siédo dificultoso dezir, si son mas las palabras en que se suprime, que aquellas en que se pronuncia, y por ser infinitas vnas y otras, no me pareció a proposito hazer vna recopilacion de ningunas; pues con la maquina de voces que fuera preciso juntar, aumentará la dificultad, en lugar de minorarla, y assi remito el curioso al vso, advirtiendole para este efecto, lea los libros impresos de pocos años a esta parte, en que atendieron muchos Autores (ya que no a quitar todas las *s*, que se han de suprimir) por lo menos a no poner la mayor parte de ellas. (F. 7r-7v)

Il reviendra sur ce sujet dans le chapitre sur la métrique:

La misma obseruacion, ay que hazer sobre la, *o*, larga, o abierta, y la, *o*, breue, o cerrada, y assi *hôte*, no puede ser consonante de *motte*, ny. *côte*, de *cotte*; en lugar del accento circunflexo que pongo en la, *o*, abierta, muchos ponen vna, *s*, despues de la, *o*, pero como atiendo a facilitar la pronunciacion, quito la *s*, no sin authoridad; pues los mejores authores escriuen assi todas estas voces. (F. 160v)

Comme on le voit, les préférences de Billet, ne serait-ce que pour des raisons pédagogiques, vont nettement du côté de la nouvelle orthographe. Ce sera d'ailleurs le cas de tous les auteurs de notre corpus depuis le dernier quart du XVII^e siècle jusqu'à la fin de la période que nous étudions. Plus précisément, on observe que, dans la première moitié du XVIII^e siècle, et malgré la parution des deux premières éditions du dictionnaire de l'Académie française -pourtant fidèles à l'orthographe traditionnelle-, les ouvrages de notre corpus continuent à signaler la possibilité d'écrire autrement le français, de l'écrire selon des règles plus conformes à la prononciation.⁹ Au cours de ces décennies, les

8.- C'est le cas d'Antonio del Corro, comme nous l'avons montré. Il donne un avis très négatif sur l'orthographe française et -seul cas dans notre corpus antérieur à Billet- il signale qu'il y a eu des tentatives de la réformer; mais il ne va pas jusqu'à se déclarer ouvertement favorable aux réformes ni jusqu'à préciser sur quels points celles-ci seraient nécessaires.

9.- Il s'agit de déclarations de ce genre: «En los preteritos *seus*, *supe*, *peusses*, *pudieses*, &: en los participios *veu*, *visto*, *creu*, *crecido*, &: Item en los nombres acabados en *eue*, y en *eure*, derivados de verbos, como *veué*, *vista*; *piqueure*, *picadura*, &, y finalmente en

positions vis-à-vis d'une orthographe réformée seront plus ou moins mitigées selon les cas, mais elles y sont clairement favorables dans leur ensemble¹⁰. Ce fait suppose que les quelques générations d'Espagnols qui ont voulu apprendre le français au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle et de la première du XVIII^e ont toujours été confrontées au dilemme d'opter pour l'un ou pour l'autre des deux modèles que leur proposaient les grammaires et les dictionnaires; on peut même affirmer que ces Espagnols ont été plus ou moins au courant, sinon des polémiques proprement dites sur la réforme de l'orthographe, de l'existence d'une différence de critères et de ses conséquences. Le fait que, en Espagne aussi, deux tendances étaient confrontées à la même époque sur la meilleure façon d'écrire l'espagnol devait certainement les guider dans leur vision du problème.

L'adoption par l'Académie française, dans l'édition de son dictionnaire de 1740, des principales réformes préconisées par la nouvelle orthographe aurait pu supposer pour les Espagnols désireux d'apprendre le français la fin de la nécessité d'assimiler deux systèmes orthographiques différents. Deux circonstances l'ont pourtant empêché. D'une part, les auteurs de nos ouvrages sont conscients que la généralisation des innovations orthographiques ne dispense pas de la lecture des livres qui ont été écrits -ou qui le sont toujours- selon l'ancien système, lequel, dès lors, doit continuer à être enseigné.¹¹ D'autre part, la réforme de 1740 a laissé, outre un grand nombre d'exceptions aux nouvelles règles, quelques inconséquences de taille que nos grammairiens, toujours se réclamant de l'exemple des bons auteurs, n'auront pas de cesse de condamner. Prenons, par exemple, le cas de la grammaire la plus célèbre du dernier quart du XVIII^e siècle et d'une bonne partie de la première moitié du XIX^e, celle de Chantreau (1781); on y lit les notes suivantes:

Los etimologistas suelen escribir *sc* en *science*, ciencia, *scavoir*, *sa-*
ber, *scu*, sabido, &c. pero la mayor parte de la gente escribe sin *c*, *siencie*,
savoir, *su*, &c. La lengua francesa necesitaria que esta reforma de
letras inutiles se extendiese mucho mas. (P. 23, note c)

estas dicciones *seur*, seguro; *meur*, maduro, con sus derivados, y el adverbio *àjeun*, en ayunas, el *euse* pronuncia, y aun se suele escribir como una simple *u* vocal, v.g. *sûs*, *pûsses*, *vû*, *crû*, *vûê*, *piquûre*, *sûr*, *mûr*, *ajûn*.» (Núñez de Prado, 1728, p. 16).

10.-Nous pensons que cette préférence est due, principalement, à la visée pédagogique des ouvrages dont nous parlons; il saute aux yeux qu'un écart moins important entre l'orthographe et la prononciation françaises aurait facilité considérablement la tâche de les enseigner aux Espagnols. Il est d'ailleurs bien connu que le souci de rendre plus facile aux étrangers l'accès à la langue française est un argument immanquablement avancé par les réformateurs de toutes les époques pour changer les règles orthographiques du français.

11.- «Observo el quitar las letras dobles donde no sirven, como se va praticando desde algunos años à esta parte, por no pronunciarse. Y es por demas el decir, que sirven para señalar las longas, y las breves; pues para esto son los acentos, no sirviendo estas dobles mas que de confusion para los que aprenden; sin embargo, como se encuentra todavia en muchos libros esta ortographia antigua; hago tambien mencion de ella en el modo de pronunciar. («Advertencias» préliminaires de la grammaire de Grimarest, 1747).

Las letras *c, f, l, p, t*, se duplican entre dos vocales, quando se hallan en la primera sílaba. Sin embargo, los escritores modernos dexan ahora de observar esta regla aunque la siga siempre el vulgo; porque los Gramáticos que quieren simplificar la ortografía, la miran como absurda, y nociva, Vease *Grammaire de Wailli, Moyens de Simplifier, notre Orthographe, pag. 9. edition 6.* (P. 45, note a)

Il n'est donc pas étonnant que certaines grammaires de seconde file, inspirées de celle Chantreau, contiennent toujours, à la fin du siècle, des commentaires similaires aux questions-réponses suivantes, puisées dans le manuel de Martínez Saavedra (1791):¹²

P. Quai es la orthographia antigua?

R. La de los Autores que quieren conservar el uso antiguo para no perder el conocimiento de las Etimologías que hacen ver de que palabras Griegas, ò Latinas nacen ciertas palabras Francesas.

P. Quai es la orthographia moderna?

R. La de los Autores que suprimen de las Silabas las letras que no se pronuncian, para hacer la orthographia facil, y conforme à la pronunciacion.

P. Qual de estas orthographias se debe seguir?

R. La nueva es la mas facil, la mas natural, y tambien mas comun al presente que la antigua, y por consiguiente mas conforme al uso. (P. 127)

Il n'est pas exclu que ce double système orthographique qu'on présentait aux Espagnols, loin d'améliorer l'opinion que ceux-ci se faisaient sur la façon d'écrire le français, n'ait fait que confirmer à leurs yeux les déclarations négatives sur l'ensemble du système placées souvent dans nos ouvrages en tête des chapitres sur l'orthographe-prononciation de la langue française.

Revenons, en fait, à ce genre de déclarations. Nous avons signalé que la seconde moitié du XVII^e siècle, peut-être sous l'influence du dictionnaire d'Oudin, évite les comparaisons des systèmes graphiques de l'espagnol et du français visant la mise en relief de la complication de ce dernier. Et pourtant, la tradition comparative au détriment du français, déjà en vigueur au XVI^e siècle, a dû rester bien vivante, car elle revient en force dans notre corpus dès le début du XVIII^e siècle. L'extension progressive de la nouvelle orthographe du français au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, d'une part, et le maintien polémique de l'ancienne par l'Académie, de l'autre, ont certainement obligé les nouveaux auteurs de grammaires du français pour les Espagnols à prendre des positions encore plus tranchées que par le passé. La présentation de l'orthographe française comme un système compliqué comparé au système espagnol gagne ainsi en virulence par rapport aux déclarations du XVI^e siècle. Au XVI^e siècle, en effet, la comparaison entre les deux systèmes n'était pas réalisée directement par les auteurs; elle ne pouvait être faite que par ceux des usagers qui lisaient

12.-Ce dialogue sera reproduit, pratiquement au pied de la lettre, par Láurez de Mairán (1799: 95-96).

aussi bien l'introduction au chapitre sur la prononciation du français que le chapitre sur la prononciation espagnole. Dans le premier de ces chapitres, le lecteur s'entendait dire que les Français n'écrivaient pas comme ils parlaient et, dans le second, que l'adéquation de l'orthographe à la prononciation était la règle espagnole. Mais il ne trouvait nulle part dans les oeuvres de notre corpus une comparaison franche et ouverte du type «les Français, à l'inverse des Espagnols, n'écrivent pas comme ils parlent». Par contre, ce sont justement des déclarations de cet ordre qui deviendront les plus fréquentes au XVIII^e siècle.¹³

Hautement significatif à cet égard est le cas de l'une des premières grammaires françaises publiées au XVIII^e siècle pour un public espagnol, celle de l'abbé de Vayrac (1714). Voici le début de l'ouvrage:

Cada Lengua tiene sus preeminencias, y sus defectos. La Francesa es muy politica, muy cortesana, y muy expressiva, pero tiene la impropiedad de escribirse de un modo, y pronunciarse de otro, lo que embaraza sumamente à los Estrangeros, y mayormente à los Españoles que en su idioma natural, estan acostumbrados à pronunciar como escriven, sin quitar ni añadir letra alguna; y es por esta razon que muchos Gramaticos han procurado dar ciertos preceptos para escribir la Lengua Francesa como se pronuncia, pero. su trabajo ha sido absolutamente inutil, y todo el fruto de su aplicacion se ha reduzido à acarrearles la censura de los Señores de la Academia Francesa, y de los mas celebres Autores, siendo imposible suprimir algunas letras, que sin ser necessarias para la formacion de los vocablos, no dexan de serlo para suavisar el sonido, y distinguir el singular del plural. Pues por no experimentar la misma suerte de estos Gramaticos, me contentaré de con decir que no me toca ventilar qué razones tuvieron los Maestros de la Lengua para introducir un modo de hablar diferente del de escribir; y sin reformar nada, diré en esta obra ciertas reglas que aclararán todas las dificultades que se ofrezieren, y enseñarán à escribir, leer, pronunciar, y hablar facilmente... (PP. 1-2)

On remarquera le ton polémique de cette déclaration. Elle donne au lecteur l'impression que l'abbé de Vayrac se sent obligé de défendre l'orthographe

13.-Cf. par exemple les paroles de l'un des censeurs chargés de donner leur approbation à la grammaire de Grimarest (1747): «(L'auteur de la grammaire) dà reglas para saber pronunciar sin herir todas las letras con que se debe escribir (le français)... con las reglas dichas corta, a mi parecer, la grave dificultad, y nudo Gordiano, que hay en este Idioma entre lo hablado, y lo escrito. En nuestra Lengua Española ès la pronunciacion la regla principal para saber escribir...: mas la Lengua Francesa tiene muchas, si nõ todas, que para su inteligencia necesitan de las reglas que prescribe el Autor». Pierre Contaut (1763) s'exprime de façon similaire: «Tiene la Lengua Francesa mucha conexion con la Castellana en los terminos; pero no tiene ninguna en su buen modo de escribir, ni tampoco en su modo de pronunciar, porque la Lengua Castellana se escribe sin ditongos, y tritongos, y solo con aquellas letras precisas: Y pronunciasse la misma Lengua, sin quitar, ni añadir à los terminos letra alguna, lo que no sucede en la Lengua Francesa; que si fuera assi, se pudiera entonces aprender sin mucho trabajo, solo con los Libros, y oyendo hablar qualquier Francès, assi como se aprende por todas partes la Lengua Castellana. (PP. 21-22).

française face au système graphique espagnol, dont il approuve le bien-fondé, mais dont les principes sont différents de ceux qui sous-tendent le système français. La question de l'orthographe occupe en fait une place prééminente dans cette grammaire. Elle est précédée d'un long prologue où, pour la première fois dans notre corpus, on raconte en détail aux Espagnols l'histoire des principales tentatives de réforme qu'il y a eu en France dans les deux derniers siècles. L'abbé de Vayrac les condamne toutes -il les trouve trop osées- et déclare soutenir le système traditionnel défendu par l'Académie; seulement, conscient des déficiences de ce système,¹⁴ quand il entame l'explication des faits précis d'orthographe, on le voit, paradoxalement, soit prendre position en faveur des innovations de la nouvelle orthographe, soit, du moins, les commenter sans les condamner. Nous nous demandons si les usagers espagnols de sa grammaire ont été à même de décider s'il valait mieux suivre les réformateurs, adhérer à l'ancienne orthographe ou adopter, comme l'abbé semble parfois le suggérer, la solution qui sera une trentaine d'années plus tard celle de l'Académie: le mélange des deux. En tout cas, nous supposons qu'ils ont dû être aussi surpris que le lecteur d'aujourd'hui lorsque, une fois les explications sur chaque lettre de l'alphabet terminées, ils arrivaient au long chapitre (onze pages, 156-167) intitulé «Tratado de la ortografia Francesa, en què se resuelven los argumentos de los Estrangeros, que se espantan al ver que la Lengua Francesa se escribe de un modo, y se pronuncia de otro». En voici la conclusion:

De lo dicho resulta que los Estrageros no tienen fundamento para quejarse de la supuesta defectuosidad de la Lengua Francesa, siendo assi, que si padeze alguna, hemos de confesar que las demas Lenguas no estan exemptas de ella. (P. 165).

La grammaire de l'abbé de Vayrac est, de toute façon, un cas assez particulier dans notre corpus. Nous n'avons pas ici suffisamment de place pour examiner les différents ouvrages qui se sont succédé tout au long du XVIII^e siècle, chacun d'entre eux présentant un intérêt particulier pour la question qui nous occupe. Nous nous bornerons donc à indiquer que la plupart des auteurs, quoique cultivant comme l'abbé de Vayrac le genre de comparaison directe entre la simplicité espagnole et la complication française, ne se sentiront plus obligés, comme lui, à prendre la défense de l'orthographe du français.¹⁵ En fait, il faudra attendre le dernier quart du siècle pour retrouver un cas, sinon de défense de l'orthographe française, du moins de relativisation de ses difficultés. Nous

14.-Voici, pour preuve, le début du prologue: «Ardua empresa es el componer una Gramatica para enseñar una Lengua, que padeze la defectuosidad de escribirse de un modo, y hablarse de otro; entre las Letras de laqual las unas son superfluas, y las otras dexan su sonido natural para usurpar un sonido estrangero, y cuya construcion despues de haver variado tantas vezes, depende del caprichio, ò de un uso arbitrario que se introduze de quando en quando sin razon ni fundamento.»

15.-Bien au contraire, la plupart des auteurs reconnaîtront franchement la complication du système graphique français par des déclarations du type suivant: «Pero como el Francés tiene la imperfeccion de que se escribe de otra suerte que se habla...» (Pierre Contaut: 1763, 13). Cette conviction est la raison principale qui amène certains d'entre eux (Galmace: 1745 et 1748, Grimarest: 1747) à fonder leur méthode sur l'emploi d'un système de prononciation figurée facilitant la lecture du français écrit. Jaron (1688),

parlons à nouveau de la célèbre grammaire de Chantreau.¹⁶ Mis à part le fait qu'elle incorpore une rationalisation importante dans la présentation du code écrit français -distinction entre orthographe grammaticale et orthographe d'usage, par exemple-, voici comment, en bon pédagogue, Chantreau réduit à néant les fameuses complications orthographiques qui rebutent tant les paresseux:

Que muchos por preocupacion y pereza se figuran grandes dificultades en el estudio de la lengua francesa; como son las que suelen formarse de la diferencia notable que hay en la pronunciacion de las voces, y el modo de escribirlas; las que la paciencia y buen arte del Maestro, con un poco de atencion de parte del discipulo puede remediar en pocas lecciones (a). [Note (a): Pues que todo consiste en decir y saber que *eau* hace *ò* y *ou*, *u* española, &c.] (Prologue, p. IV)

Toutefois, cette déclaration dans le prologue n'empêchera pas Chantreau de commencer son oeuvre, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, par la comparaison des orthographe espagnole et française:

Si la lengua francesa arreglára su pronunciacion por su ortografia, y ésta por su pronunciacion (como sucede á la castellana), no sería menester sino tratar de una de dos cosas, para dar idéa perfecta de ambas. Pero en francés cada una camina por diferente rumbo, pronunciandose de un modo, y escribiendo de otro: de cuya discrepancia nacen reglas diferentes que requieren una explicacion distinta: por lo qual trataré en este capitulo de la pronunciacion, y en el siguiente de la ortografia. (P. 1)

En fait, le siècle va se terminer par un long chant à la simplicité de l'orthographe espagnole, auquel fait pendant, dans le même ouvrage, une condamnation ouverte du code français. Les positions tempérées de Chantreau contrastent, en effet, avec les opinions versées par l'abbé Gattel dans le «Discours préliminaire» de son dictionnaire (1790).¹⁷ Si quelque Espagnol apprenant le français à l'époque était tenté de justifier le système graphique du français, la lecture de ce «Discours» a dû certainement le détromper. Voici, par exemple, le commentaire de l'auteur sur la réforme de l'orthographe proposée par Beauzée:

Si ce système, très-bien lié & à peu près complet, étoit jamais adopté, il seroit très-propre à purger enfin notre maniere d'écrire, des superfluités, des bizarreries, des inconséquences qui la surchargent

partisan, comme nous l'avons dit, de formes orthographiques plus simples, peut être considéré comme leur précurseur; son chapitre sur l'orthographe-prononciation disposait déjà tous les exemples sous les rubriques parallèles «escribase» et «digase», cette dernière correspondant à la prononciation figurée.

16.-Chantreau ne défend pas de façon absolue l'orthographe française telle qu'elle était; nous l'avons montré dans nos citations ci-dessus. Malgré tout, il justifiera le décalage entre le code écrit et le code parlé au moyen de l'ancien argument du XVI^e siècle que nous avons déjà commenté: «Estas dificultades provienen de que los franceses en el modo de escribir, han conservado siempre el uso primitivo de escribir las voces con atencion á su etimología, sin hacerse cargo de las innovaciones que introducía en el hablar una pronunciacion mas perfecta; la que, sin atender á la etimología, solo miraba á producir sonidos mas suaves.» (1797: prólogo, IV).

17.-Il les reprend plus succinctement dans l'édition de poche parue en 1798.

ou la défigurent, & la mettent si souvent en opposition avec notre manière de prononcer. (PP. xxxiv-xxxv)

En revanche, Gattel étale dans son discours toute son admiration pour la réforme de l'orthographe menée à bien par l'Académie espagnole depuis le milieu du siècle. Nous ne pouvons nous empêcher de citer les savoureuses réflexions de l'auteur sur le contraste entre le succès éclatant de cette réforme et l'échec réitéré des projets de réforme conçus en France. Après avoir fait l'historique de ces projets, Gattel nous dit:

Quoi qu'il en soit, l'Académie Espagnole a été plus heureuse; & ce qu'on a projeté tant de fois & toujours infructueusement pour la langue Française, elle l'a exécuté pour la Castellane, avec la plus grande facilité, & presque sans réclamation. On peut faire, à ce sujet, une réflexion peut-être singulière, mais que je ne crois pas sans vérité: c'est que l'analogie si généralement observée entre le génie d'une langue, & celui du peuple qui la parle, analogie qui est en effet si réelle, ne s'étend pas toujours & sans restriction à tous les rapports sous lesquels la première peut être envisagée. Le François, qu'on accuse d'être si léger dans ses goûts, chez qui tout est mode, dont une perpétuelle mobilité semble former le caractère, a résisté fortement à toutes les tentatives du néographisme; tandis que l'Espagnol, grave dans ses moeurs, constant dans ses habitudes, invariablement attaché à ses opinions & à ses usages, s'est prêté sans effort aux innovations faites dans son orthographe, & qui en ont changé subitement tout le système. (P. xxxv).

Arrivés à la fin de la période que nous nous sommes donnée comme cadre d'étude, une idée peut être nettement dégagée: dès le début, beaucoup de grammaires et de dictionnaires bilingues destinés à l'apprentissage du français par les Espagnols ont renforcé de leurs commentaires une opinion qui devait être, par ailleurs, très répandue: que l'une des principales difficultés pour apprendre le français était la complication de son orthographe. La comparaison constante avec l'orthographe espagnole, d'autre part, n'a servi, en général, qu'à renforcer le même avis. De plus, pendant un siècle, du milieu du XVII^e au milieu du XVIII^e, la coexistence en France de deux modèles orthographiques concurrents a certainement conforté le sentiment que l'apprentissage de l'orthographe française n'était pas une tâche aisée. L'acceptation, enfin, par l'Académie française d'un nombre important de réformes dans son dictionnaire de 1740 aurait pu être décisive pour changer une telle opinion. Cela n'a pourtant pas été le cas: d'une part, certaines difficultés importantes de l'orthographe française ont subsisté, ce qui a obligé nos auteurs de grammaires et de dictionnaires à parler toujours de la possibilité de deux orthographe différentes; d'autre part, l'orthographe espagnole a été réformée, elle-aussi, à la même époque que la française, ce qui a empêché, malgré la simplification du français écrit, l'instauration d'une situation d'équilibre dans le nombre des difficultés de l'une et de l'autre de ces deux orthographe; bien au contraire, depuis le milieu du XVIII^e siècle, la comparaison entre elles n'a fait que renforcer l'image négative de l'orthographe française traditionnellement transmise.

CORPUS UTILISÉ¹⁸

1548. *Vocabulario de ocho lenguas, Grego, Latin, Flamenco, Frances, Español, Italien, Englese, y Aleman*. Paris: Pasquier le Tellier. BN R-18894.
1558. Gabriel Meurier: *Conjugaisons, regles et instructions... pour ceux qui desirent apprendre François, Italien, Espagnol, & Flamen*. Anvers: Jan van Waesberghe. Réédition facsimilaire Genève: Slatkine Reprints, 1973.
- 1558¹⁹. Noel van Berlaimont: *Vocabulario de quatro lenguas, Francesa, Latina, Italiana, y Española*. Louvain: Bartholomy de Grave. BN R-17916.
1565. Baltasar de Sotomayor: *Grammatica con reglas muy prouechosas y necessarias para aprender a leer y escriuir la lengua Francesa, conferida con la Castellana*. Alcalá de Henares: Pedro de Robles et Francisco de Cormellas. BN R-4242 et R-9599.
1565. Jacques de Liaño: *Vocabulario de los vocablos que mas comunmente se suelen vsar*. Alcalá de Henares: Pedro de Robles et Francisco de Cormellas. BN R-4242.
- 1647²⁰. Barcelone: Antonio Lacavalleria. Le nom de l'auteur n'est pas donné. BN R-19340.
1586. Antonio del Corro, *Reglas gramaticales para aprender la lengua española y francesa*. Oxford: Joseph Barnes. Réédition facsimilaire par Lidio Nieto, Madrid: Arco, 1988.
1599. Henrico Hornkens: *Recopilacion de Dictionarios Franceses, Españoles y Latinos*. Bruxelles: Rutger Velpius. BN 3/51233.
1604. Jean Pallet: *Diccionario muy copioso de la lengua española y francesa*. Paris: Matthieu Guillemot. BN R-23641.
1609. Ambroise Calepin: *Dictionarium octolingue, In quo Latinis dictionibus Hebraeae, Graecae, Gallicae, Italicae, Germanicae, Hispanicae, atque Anglicae adiectae sunt*. Cologne. BN 3/39289.

18.-Cette relation de titres constitue le corpus que nous avons effectivement consulté pour élaborer ce travail. On y trouvera pratiquement tous les ouvrages ayant un rapport direct avec notre sujet et ayant paru au cours des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Nous regrettons l'absence de quelques titres, non inclus parce que, pour le moment, il ne nous a pas été possible de les consulter; on peut en trouver les références dans l'article de Suárez Gómez, G. (1961): «Avec quels livres les Espagnols apprenaient le français (1520-1850)», *Revue de littérature comparée*, 35/1 (158-171), 35/2 (330-346) et 35/3 (512-523). En ce qui concerne les rééditions, l'absence d'un certain nombre d'entre elles est également due au fait que nous n'avons cité que celles qui nous avons retenues dans le tri que nous avons effectué pour vérifier si des changements significatifs avaient été introduits par rapport à la première édition. Les sigles *BN* correspondent à Bibliothèque nationale de Madrid et *BUS* à Bibliothèque universitaire de Séville.

19.-Il s'agit de la réédition du *Vocabulario de quatro lenguas* publié par le même éditeur, à Louvain aussi, en 1551. Dans cette édition de 1558, toutefois, le flamand a été remplacé par l'italien, confié à Antonio Maria Calabria. Selon la préface de l'éditeur, les versions française et latine ont été revues et corrigées par Cornille Valère d'Utrecht, et la version espagnole par des «gens tresexpertz, & eloquentz en leurs langues maternelle, Castilliens natif».

20.-Cette édition porte le même titre que l'ouvrage de Sotomayor (1565), dont elle n'est qu'une réédition fidèle en ce qui concerne toute la partie morphologique. La partie concernant l'orthographe-prononciation est, en revanche, une copie littérale du chapitre correspondant du *Vocabulario* de Liaño, publié conjointement avec la grammaire de

1647. Lyon: Pierre Prost, Philippe Borde, Laurent Arnaud. BUS 178/121 et 72/101.
1656. Lyon: Philippe Borde, Laurent Arnaud & Claude Rigaud. BUS 149/125 et 267/118.
- 1611 (1^{re} éd. 1608). César Oudin: *Dialogos muy apazibles, escritos en lengua Española, y traduzidos en Frances*. Bruxelles: Rutger Velpius et Hubert Antoine. BN R-12974.
1622. Ajoute un huitième dialogue et un vocabulaire. Paris: Pierre Billaine. BNR-245.
1675. Bruxelles: F. Foppens. BN 3/28250.
- 1612 (1^{re} éd. 1605). César Oudin: *Refranes o proverbios Españoles traduzidos en lengua Francesa*. Incorpore les «Cartas con refranes de Blasco de Garay racionero de la Santa Iglesia de Toledo». Bruxelles: Rutger Velpius et Hubert Antoine. BN R-12974.
1614. Ambrosio de Salazar: *Espexo general de la gramatica en dialogos*. Rouen: Adrien Morront. BN R-12381.
1622. Sans couverture. BN R-14288.
1659. Rouen: François Vaultier. R-14945.
- 1616 (1^{re} éd. 1607). César Oudin: *Tesoro de las dos lenguas francesa y española*. Paris: Veuve Marc Orry. BN R-i-32.
1645. Cette édition et les suivantes revues par Antoine Oudin. Paris: Nicolas et Jean de la Coste. BN 3/24329.
1660. Paris: Veuve Edme Pepingué. BN 3/77023.
1660. Bruxelles: Jean Mommarte. BN 3/77023.
1675. Lyon: Michel Mayer. BN 3/26183-4.
- 1616-1617. *Le Thesor des trois langues, Espagnole, Française, et Italienne*. Vol. I: 1617, Genève: Samuel Crespin. Vol. II: 1616, Cologne: Pierre de la Rovière. Vol. III: 1617, Genève: Samuel Crespin. BN 1/2055-7
1671. Genève: Jean Antoine & Samuel de Tournes. BN 3/44293.
1671. Genève: Jean Antoine & Samuel de Tournes. BN 3/27382.
- 1617.²¹ John Minsheu: *Vocabularium Hispanico Latinum et Anglicum*. Londres. BN 2/62387.
1624. Fray Diego de la Encarnación. *De Grammatica Francessa, en Hespañol*. Douai: Baltasar Bellerio. BN R-11952.
1635 (2^e éd.). L'auteur se donne dans cette édition le nom de Diego de Cisneros. Madrid: Imprenta del Reino. BN R-14676.
1626. Antoine Fabre. *Tres vtile grammaire pour apprendre les langues Française, Italienne, et Espagnole*. Rome: Sforzino. BN R-19069.
1649. Venise: Guerigli. BN R-19136.
1626. Juan Ángel de Sumarán: *Thesaurus fundamentalis, quinque linguarum* (latin, espagnol, français, italien et allemand), Ingolstadt: Wilhelm Eder. BN R-11832.
1636. Ambrosio de Salazar: *Thesoro de diversa lición*. Paris: Louis Boullanger. BNR-10421.
1639 (1^{re} éd. 1520). *El grande dictionario y thesoro de las tres lenguas Española, Francesa y Flamenca*. Anvers: Trogney. BUS 149/63.

Sotomayor en 1565 (BN R-4242). C'est la raison pour laquelle nous situons cette édition à cet endroit de notre bibliographie.

21.-Ce dictionnaire est présenté comme une traduction du *Dictionarium Etymologicum Undecim Linguarum* de John Minsheu. Généralement, les mots y sont donnés en espagnol, italien, français, latin et anglais.

- S.d. (1^{re} éd. 1642). *Tresor des trois langues Françoise, Espagnole et Basque*. Bayonne: Paul Fauvet. BN 3/11296.
1647. Antoine Oudin: *Nomenclature Françoise et Espagnole*. Paris: Antoine de Sommaville. BN 2/52077.
1659. James Howell: *Lexicon Tetraglotton. An English-French-Italian-Spanish Dictionary*. Londres: Thomas Leach. BUS 161/106.
- 1664 (1^{re} éd. 1650). Antoine Oudin: *Dialogues fort recreatifs composez en Espagnol, et nouvellement mis en Italien, Alleman, & François*. Il s'agit d'une réédition augmentée des *Dialogues* de César Oudin (1622). Rome: G. Hallé. BN R-11086.
- 1668 (2^e éd.; 1^{re} éd. 1659). Juliani: *La Nomenclature et les Dialogues familiers, enseignant parfaitement les Langues Françoise, Italienne, & Espagnole*. Paris: Étienne Loyson. BN 3/5286.
1673. Pedro Pablo Billet: *Gramatica Francesa*. Saragosse: s.é. BN 3/47623.
1688 (2^e éd.). Madrid: Bernardo de Villadiego. BN 3/57521.
1708 (3^e éd.). Madrid: Juan García Infanzón. BN 3/19798.
1688. Juan Pedro Jaron: *Arte nnevamente compuesto de la Lengua Francesa por la Española*. Madrid: Lucas Antonio de Bedmar y Baldivia. BN 3/38562.
- XVII^e s. (vers 1662). La Gravete: *Sententias españolas... en lengua Franceza para el contento de todos*. S.l.: s.é. BN R-11927.
- 1701.²² Maunory: *Grammaire et Dictionnaire François et Espagnol*. Paris: Veuve C. Barbin. BN 3/4413.
1704. Paris: Veuve Claude Barbin. BUS 255/20.
1705. Francisco Sobrino: *Diccionario Nuevo de las lenguas Española y Francesa*. Bruxelles: F. Foppens. BN 3/42977.
1734 (3^e éd.). Bruxelles: P. Foppens. BN 3/27094-5.
1707. Abdón Sennén Guilla Rubí: *Forma gramatical, la qual contiene el modo como se ha de aprender.à leer, y hablar la lengua Francesa*. Madrid: Agustín Fernández. BN 3/37228.
1708. Francisco Sobrino: *Dialogos nuevos en Español y Francés*. Bruxelles: F. Foppens. BN 3/24497.
1747. Bruxelles: F. Foppens. BN 2/29443.
1714. Jean de Vayrac: *El Arte Françes*. Paris: Pierre Vitte. BN 3/31025-6.
1720. Francisco Sobrino: *Secretario Español*. Bruxelles: F. Foppens. BN 2/28540.
1747. Bruxelles: F. Foppens. BN 2/29443.
1728. Antonio Courville: *Explicacion de la Gramatica Francesa*. Madrid: Domingo Fernández. BN 3/5054.
1728. Joseph Núñez de Prado: *Grammatica de la Lengua Francesa*. Madrid: Alonso Balvás. BN 3/48349.
1743. Madrid: Manuel Fernández. BUS 115/31.
1728. Francisco de la Torre y Ocón: *Nuevo Methodo breve, vtil, y necessario para aprender a escribir, entender, y pronunciar las dos principales Lenguas, Española, y Francesa*. Madrid: Juan de Ariztia. BN 3/20393.
- 1728-1731. Francisco de la Torre y Ocón: *El Maestro de las dos Lenguas. Diccionario Español, y Frances; Frances, y Español*. Madrid: Juan de Ariztia. BN 3/50590-1.

22.-Malgré son titre, cet ouvrage ne contient pas de grammaire française, mais uniquement une grammaire espagnole; nous ne l'incluons donc dans notre corpus qu'en tant que dictionnaire bilingue.

1744. Antonio María Herrero: *Diccionario Universal, Francés, y Español*. Madrid: Imprenta del Reino. BUS 259/65.
1745. Antonio Galmace: *Adiciones a la Gramatica francesa, que compuso el R. P. Nuñez*. Madrid. BN 3/59352.
1747. Juan Enrique le Gallois de Grimarest: *Nueva gramatica francesa*. Pampelune: Herederos de Martínez. BN 3/49566.
1748. Antonio Galmace: *Llave Nueva, y Universal, para aprender con brevedad, y perfeccion la Lengua Francesa*. Madrid: Oficina de Gabriel Ramírez. BN 3/50840.
1764 (3^e éd.). Madrid: Antonio Pérez de Soto. Inclut, très augmentées, les *Adiciones* de 1745 et la *Llave* de 1748. BN 3/50072.
1767 (3^e éd.). Paris. BN 2/25643.
S.d. (4^e éd.). Madrid. BN 2/28470.
1780 (7^e éd.). Madrid. BN 2/20383.
1752. J. Dacosta, fils: *Gramática Nueva, Francesa y Española, en Doze Leciones Dialogismas*. Londres: Reily. BN 3/28363.
- 1759 (1^e éd. 1745). Séjournant: *Nouvau Dictionnaire Espagnol-François et Latin*. Paris: C.A. Jombert. BN 3/45021-2.
1789. Paris: C.A. Jombert. BUS 276/503.
1761. Nicolás González de Mendoza: *Diccionario General de las dos Lenguas Española, y Francesa*. Madrid: Andrés Ortega. BN 2/46482.
1763. Pedro Contaut: *Gramatica española y francesa*. Madrid: Imprenta del Diario. BN 5/1418.
1769. François Cormon: *Sobrino aumentado o Nuevo Diccionario de las Lenguas Española, Francesa y Latina*. Anvers: Frères Tournes. BN 3/44658.
1776. Anvers: Frères de Tournes. BUS 182/159.
1791. Lyon: J.B. Delamollière. BN R/44636.
1771. Joseph Broch: *Promptuario trilingue... en los tres Idiomas, Cathalan, Castellano, y Francés*. Barcelone: Pablo Campins. BN 2/41207.
1776. Antonio de Capmany: *Arte de traducir el idioma Francés al Castellano*. Madrid: Antonio de Sancha. Réédité par María del Carmen Fernández Díaz. Servicio de Publicaciones de la Universidad de Santiago de Compostela, 1987.
- 1786 (2^e éd.; 1^{re} éd. 1781). Pedro Nicolás Chantreau: *Arte de hablar bien frances*. Madrid: Antonio de Sancha. BUS 276/474.
1790. Claude-Marie Gattel: *Nouveau Dictionnaire Espagnol et François, François et Espagnol*. Lyon: Bruyset Frères. BN 5/4645-8.
1791. Félix Martínez Saavedra: *Compendio de la gramatica francesa*. Séville: Vázquez. BUS 8/22.
1795. Gaspar Melchor de Jovellanos: 'Rudimentos de la gramática francesa', en *Curso de Humanidades Castellanas* (Reed. en *Obras publicadas e inéditas*, t. I. Madrid: B.A.E 46).
1798. Claude Marie Gattel: *Nouveau Dictionnaire de Poche François-Espagnol*. Paris: Bossange, Masson et Besson. BN 3/23095-6.
- 1803 (2^e éd.; 1^{re} éd. 1799). Juan Tomás Láurez de Mairán: *Gramática francesa*. Valladolid: Viuda e hijos de Santander. BN 1/44557.
- Siglo XVIII. Manuscrit anonyme: *Methode aisée pour bien apprendre la Langue Française*. BN Mss. 7869.

